

Croissance économique et développement durable

Énoncé

À quelles conditions la croissance économique est-elle compatible avec le développement durable ?

Document 1

Émission de CO₂ due à la combustion d'énergie

	Part en %	Évolution 2004-2005 en %	Évolution 1990-2005 en %
Amérique du Nord	26,3	+ 0,6	+ 21,2
dont : États-Unis	22,8	+ 0,4	+ 19,9
Amérique latine	3,5	+ 2,5	+ 55,6
Europe et pays de l'ex-URSS	24,5	- 0,2	- 16,7
dont UE à 27	14,7	- 1,1	- 3,1
Afrique	3,1	+ 3,3	+ 51,9
Moyen-Orient	4,6	+ 5,5	+ 111,4
Extrême-Orient	36,5	+ 6,9	+ 94,6
dont : Chine	20,8	+ 11,2	+ 127,3
Inde	4,2	+ 3,3	+ 95,5
Océanie	1,5	+ 5,8	+ 46,4
dont Australie	1,4	+ 6,2	+ 45,1
Monde	100	+ 3,1	+ 29,1

Source : Direction générale de l'énergie et des matières premières, « Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie dans le monde en 2005 », Énergies et matières premières, novembre 2007.

Document 2

L'analyse économique considère la pollution comme un effet externe⁽¹⁾ négatif lié à l'utilisation gratuite d'un bien d'environnement. Cette gratuité va conduire à son gaspillage, sa dégradation ou pire, son épuisement. En effet, pour que l'allocation efficace des ressources rares puisse se réaliser dans une économie de marché, il faut que les agents économiques supportent les conséquences de leurs actes, qu'ils en paient le prix [...].

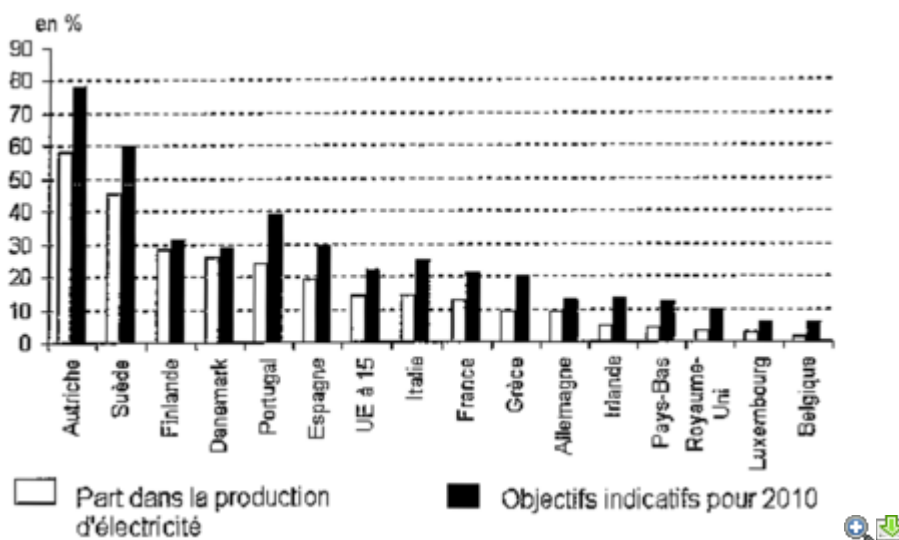
Si la dégradation de l'environnement est considérée comme une défaillance du marché, l'État peut soit se substituer à celui-ci, soit le corriger. L'État assure la réalisation d'actions de protection et de restauration de l'environnement qui donnent lieu à des dépenses publiques (gestion des déchets, épuration des eaux). Mais il agit aussi comme un régulateur du marché,

obligeant ou incitant les agents économiques à modifier leurs comportements dans un sens favorable à l'environnement. La typologie (d'actions) la plus simple oppose les instruments réglementaires aux instruments économiques. Les premiers imposent des contraintes, les normes par exemple ; les seconds agissent sur le système de prix afin de fournir aux agents les incitations monétaires destinées à modifier leurs comportements. Ce sont les taxes, les subventions et les marchés de permis d'émission.

Source : Annie Vallée, « Développement et environnement : les solutions économiques aux problèmes environnementaux », Cahiers français, n° 337, mars-avril 2007.

Document 3

La part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables en Europe : comparaison entre les résultats de 2004 et les objectifs pour 2010



© Source : Observatoire de l'énergie et directive du Parlement européen du 27 septembre 2001 pour les objectifs en 2010.

Document 4

Face à de nombreux problèmes d'environnement d'ampleur mondiale, les pays doivent unir leurs efforts pour relever les défis les plus urgents de la planète et œuvrer en faveur du développement durable.

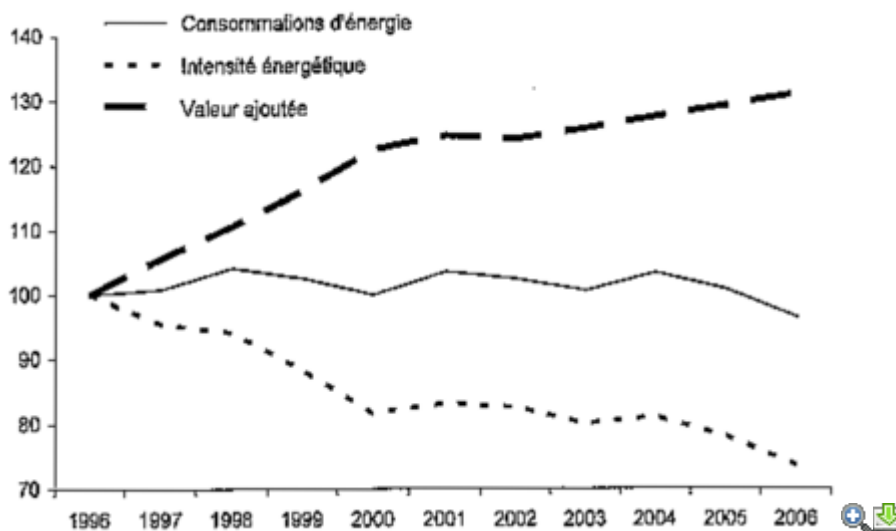
Les pays en développement ont la possibilité de tirer des enseignements de l'expérience des autres pays et de « sauter des étapes » pour s'engager directement sur des voies de développement plus économes en énergie et en ressources et plus respectueuses de l'environnement. Les pays doivent œuvrer de concert pour diffuser connaissances, pratiques exemplaires et technologies afin de tirer mutuellement profit de modes de production et de consommation plus durables à l'échelle mondiale [...].

En ce qui concerne le changement climatique, plus les pays participant aux mesures d'atténuation seront nombreux, et moins il sera coûteux de réduire les émissions à l'échelle mondiale. La mise en place en 2008, par les seuls pays de l'OCDE, d'une taxe sur le carbone de 25 USD⁽²⁾/tonne de CO₂, aboutirait en 2030 à une réduction de 43 % des émissions de gaz à effet de serre dans ces pays. Il est nécessaire de renforcer la gouvernance internationale de l'environnement afin d'assurer la mise en œuvre d'accords internationaux permettant de faire face aux problèmes environnementaux.

Source : Docs. de l'OCDE, « Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon de 2030 », 2008.

Document 5

Évolution des consommations d'énergie, de l'intensité énergétique* et de la valeur ajoutée dans l'industrie en France



© Sources : Benoît de Lapasse et Thomas Renaud « Face à la hausse des prix des énergies fossiles puis de l'électricité », *SESSI, Le 4 pages des statistiques industrielles*, n° 204, décembre 2007.

*L'intensité énergétique est la quantité d'énergie consommée par unité de PIB. La baisse de l'intensité énergétique correspond à une meilleure efficacité énergétique.
(Indices, base 100 en 1996)

Document 6

Pauvreté peut signifier dégradation accrue de l'environnement. D'une part, pour couvrir leurs besoins vitaux, les populations pauvres sont contraintes à une destruction irréversible de leurs ressources ; la déforestation et l'érosion qui en découle en sont un exemple. D'autre part, quand la survie est en jeu, les préoccupations quant à la préservation de l'écosystème local à long terme sont reléguées au second plan.

La nature constituant la base productive des populations pauvres, elles sont donc les premières concernées et affectées par une dégradation de l'environnement. Face à des catastrophes naturelles qui affectent leurs principales sources de revenus, les populations pauvres ne disposent pas d'un soutien conséquent des pouvoirs publics et de possibilités d'indemnisation. De même les conséquences les plus dommageables du réchauffement climatique porteront davantage sur les pays pauvres que sur les zones tempérées des pays riches. De surcroît, la maîtrise technologique, qui permet en général d'utiliser plus efficacement les ressources disponibles, leur fait défaut et entraîne souvent une consommation destructrice pour leur milieu. Le développement durable reconnaît le principe d'une double solidarité : entre les pays du nord et ceux du sud d'abord, et intergénérationnelle ensuite.

Source : Benoît Ferrandon, « Développement durable : la prise en compte de l'environnement ? », *Cahiers français*, n° 317, novembre-décembre 2003.

1. Effet externe (ou extermalité) : expression utilisée pour désigner toute situation où les activités d'un agent économique ont des conséquences sur le bien-être d'autres agents, sans qu'il y ait des échanges ou des transactions entre eux.

2. USD : dollars américains.

Corrigé

Introduction

Les réserves mondiales de pétrole seront quasiment épuisées vers 2050, celles d'uranium vers la fin du siècle, les gaz à effets de serre commencent à faire sentir leurs effets sur le réchauffement climatique. L'activité économique est aujourd'hui une menace pour l'équilibre naturel de la planète. La recherche de la croissance économique a des conséquences visibles, pour certaines prévisibles, sur l'environnement écologique et sur les conditions de vie des habitants actuels de la Terre dont certains vivent dans l'extrême pauvreté, mais aussi, à plus long terme, sur celles des générations futures.

Après avoir rappelé, dans une première partie, en quoi la croissance économique peut entrer en contradiction avec les exigences d'une stratégie de développement durable, nous examinerons, dans une deuxième partie, les conditions économiques et politiques qui permettraient d'inscrire la croissance économique dans le cadre d'un développement préservant les chances du futur.

I. Croissance économique et développement durable : des éléments de contradiction

1. Le concept de développement durable

La notion de développement durable est apparue en 1987 dans le rapport Brundtland et elle semble, dans une première approche, entrer en contradiction, au moins partielle, avec la recherche d'une croissance économique soutenue.

Le développement durable peut se définir comme le mode de développement qui permet de répondre aux besoins essentiels des êtres humains d'aujourd'hui, notamment des plus démunis, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de faire face à leurs propres besoins.

Cette définition assez large a, depuis son apparition, été précisée : elle fait référence, d'une part, à la question de l'épuisement des ressources naturelles et, d'autre part, à la dégradation de l'environnement à laquelle l'activité humaine donne lieu. Sur ces deux points, les exigences du développement durable entrent en collision avec nos modes de production et de consommation, avec notre modèle de croissance.

2. La question des ressources naturelles

La question de la disponibilité des ressources naturelles suppose qu'on distingue les ressources non renouvelables et les ressources renouvelables. L'épuisement des ressources non renouvelables (énergies fossiles, minerais...) en prive définitivement les générations futures et exige que peu à peu, nous apprenions à nous en passer. À plus ou moins long terme, par exemple, les réserves de pétrole sont vouées à l'épuisement. Si les évaluations de la date des échéances varient, c'est en raison du fait que les prix de ces ressources ont une influence sur les quantités mobilisables : si les prix de l'énergie augmentent durablement, certains gisements deviennent rentables, et « l'échéance fatale » en est reculée d'autant. Cependant, les prévisions les plus optimistes tablent aujourd'hui sur un demi-siècle pour le pétrole, moins d'un siècle pour le gaz naturel et l'uranium.

Les ressources renouvelables (forêts, réserves de poissons, eau) posent, elles, la question du rapport entre leur rythme d'exploitation et celui de leur reconstitution, donc la question de la gestion du stock de la ressource. Dans le domaine de la pêche, par exemple, certaines espèces sont aujourd'hui « protégées » par une limitation des captures.

3. Les atteintes à l'environnement

La prise en compte des dégradations de l'environnement est aussi une des dimensions majeures du développement durable. L'activité humaine, par exemple la production industrielle, l'agriculture productiviste des pays développés et émergents ou l'urbanisation, donne lieu à des rejets dans l'environnement qui polluent l'air, les sols, les cours d'eau, les espaces maritimes. Ainsi, les rejets chimiques, les pluies acides, les poussières urbaines, les fumées industrielles soumettent le « capital naturel » à des contraintes qui dépassent souvent le seuil de tolérance et de régénération de ces espaces.

Par ailleurs, les modes de production standardisés utilisant les ressources des biotechnologies constituent, dans le règne animal et végétal, une menace pour la biodiversité. Des centaines d'espèces animales et végétales sont menacées de disparition et la perte de cette richesse biologique représente, pour les générations futures, un préjudice à la fois écologique, sanitaire et culturel.

Enfin, la question du réchauffement climatique est devenue, pour la majorité des scientifiques comme pour l'opinion publique, un des enjeux majeurs de notre avenir. Les émissions de gaz à effet de serre, en particulier de CO₂, commencent à avoir des effets perceptibles qui risquent de prendre une ampleur catastrophique : désertification de certaines zones, fonte des glaciers terrestres, montée du niveau des océans et inondation des bandes côtières (document 1). Le processus semble déjà en partie irréversible et devrait bouleverser les équilibres écologiques et humains dans de nombreuses régions du monde, conduisant des millions d'hommes à devoir migrer des zones menacées vers des terres d'accueil. On imagine sans peine les bouleversements politiques que de tels mouvements de population risquent d'engendrer. Le bilan qui vient d'être dressé est sans appel : le mode de croissance que le monde a adopté est devenu « insoutenable » à long terme, d'autant que, pour l'instant, seule une partie minoritaire de l'humanité en a profité.

« L'empreinte écologique » (surface utilisée par un individu pour subvenir à ses besoins en résorbant la pollution qui en résulte) est aujourd'hui de 2,3 ha par être humain. Elle dépasse largement celle qui correspondrait au développement durable (1,9 ha). Mais elle atteint 9,6 ha aux États-Unis, alors qu'elle n'est que de 1,4 ha dans les pays en développement. Les besoins des pays du Sud étant loin d'être couverts de manière satisfaisante, on peut comprendre que la préoccupation écologique leur apparaisse comme un luxe de pays riches (document 6).

II. Refonder la croissance dans le cadre du développement durable

La solution est donc d'inscrire la croissance économique dans une stratégie de développement durable. Diverses voies s'ouvrent et le choix entre elles n'est évidemment pas idéologiquement neutre. On peut imaginer des réponses sur le terrain économique en faisant confiance au marché et à l'innovation. Mais l'intervention politique de la puissance publique semble également nécessaire pour faire face à l'urgence de l'enjeu.

1. Les instruments économiques

Le progrès technique peut en effet apporter sa pierre à la résolution des problèmes. Sous l'effet des innovations dans les modes de production, par exemple, la consommation d'énergie

par unité de valeur ajoutée produite (intensité énergétique) a diminué dans des proportions sensibles en France (document 5).

Sur 10 ans (1996-2006), l'intensité énergétique a baissé de 25 % environ. L'accroissement de la production (+ 30 %) s'est réalisé avec une légère diminution de la consommation d'énergie (– 5 %). Dans le domaine des transports, les progrès sur les « moteurs propres » permettent une baisse de la consommation de carburant et des rejets polluants. Dans le domaine des énergies renouvelables, les cas de l'Autriche et de la Suède (document 3) prouvent que les technologies progressent. L'utilisation de techniques agricoles moins agressives, issues de la recherche, commence à se vulgariser.

L'idéal, mais c'est encore un vœu pieux, serait que les pays émergents (Chine, Inde, Brésil) bénéficient sans délai de ces technologies. Ces transferts leur feraient franchir rapidement des étapes vers des modes de production plus écologiques et limiteraient l'impact de leur croissance rapide sur l'environnement. Cela supposerait une coopération internationale pour l'instant irréaliste (documents 4 et 6).

L'autre instrument économique est ce que les économistes appellent « l'internalisation des externalités négatives » (document 2). En clair, il s'agit d'intégrer dans le calcul économique de l'entreprise le coût des conséquences externes négatives que son activité génère. Cela suppose d'attribuer un « coût » à la pollution, à la gestion des déchets, à l'épuisement des ressources, et de faire entrer ce coût (auparavant non pris en compte) dans les charges de l'entreprise. Cela l'amène à chercher à réduire ces externalités. Les éco-taxes, les droits limités d'émission de CO₂, font partie de ces instruments qui peuvent aussi s'appliquer au consommateur et se transformer en incitations positives (primes écologiques pour certains modèles automobiles ou pour les panneaux solaires, etc.).

2. La nécessaire intervention de la puissance publique

Ces pratiques, qui intègrent les préoccupations du développement durable au calcul économique, ne peuvent évidemment exister que par l'intervention de la puissance publique. L'État, garant de l'intérêt collectif, doit en effet pallier les insuffisances du marché, qui, laissé à lui-même, n'est pas capable de concilier les intérêts économiques privés et la préservation de l'environnement collectif. Il peut articuler son action autour de deux axes, la contrainte réglementaire et l'incitation/ dissuasion. Des mesures d'interdiction de l'usage de certaines substances ont été prises ces dernières années (amiante, mercure, plomb...), accompagnées d'un système de sanctions financières ou pénales. Des pénalisations financières viennent rendre coûteuses certaines pratiques polluantes. La question cruciale est, sur un marché donné, de soumettre à ces contraintes l'ensemble des partenaires, y compris ceux qui ne relèvent pas de la souveraineté des États régulateurs. De ce point de vue, la vigilance à l'égard des pratiques productives de certains pays émergents reste indispensable.

À la suite du protocole de Kyoto, la logique de l'incitation/ dissuasion a conduit certains États à instaurer une « taxe-carbone » sur les énergies fossiles dans le but de limiter les émissions de CO₂ (document 4), mais une telle mesure n'a évidemment de sens que si elle est adoptée de manière suffisamment large pour ne pas créer de distorsions de concurrence. On voit donc combien la nécessaire intervention publique doit s'inscrire dans le cadre des contraintes du marché.

Conclusion

La difficulté de concilier croissance économique et développement durable s'exprime chaque jour un peu plus. Cela conduit certains courants de pensée à prôner la décroissance. Cette situation rend urgente une prise de conscience à l'échelle planétaire. La nécessité d'une

transformation radicale de notre rapport à l'environnement et de nos modes de consommation et de production peut conduire à l'optimisme ou au pessimisme, selon qu'on regarde le chemin parcouru ou celui qui reste à faire. L'impulsion doit venir de la sphère publique, dans la coopération des États, mais les comportements privés ont aussi à prendre en charge une partie importante de cette révolution.